



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Relevé de décisions de la séance du 27 septembre 2016

Président de la séance : Michèle Rousseau

Autres membres présents :

- Etienne Lefebvre
- Valérie Morel
- Denise Lecocq

Remarques particulières sur les personnes ayant délibéré : *Denise Lecocq assurait la suppléance de Philippe Ducrocq*

I. Décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- PLU de Reilly
- MECDU de Chemy
- PLU de Goeulzin
- PLU de Veuilly-la-Poterie

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- PLU du Grand Fresnoy
- PLU de Nogent l'Artaud

II. Avis sur un dossier soumis à évaluation environnementale

Néant

Délibération sur un cadrage préalable formel

Néant

Désignation d'un coordonnateur de la MRAe pour un dossier non soumis à délibération collégiale

Néant

III. Autres décisions

Néant

Le président de la séance